MRC
DE LAC-SAINT-JEAN-EST

RAPPORT ANNUEL 2024



TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

4 Mot du préfet
5 Mot de la directrice générale et greffière-trésorière
6 MRC en un clin d'œil
8 Membres du conseil
10 Comités MRC 2024
12 Équipe & Ressources humaines



DEUXIÈME PARTIE

18 Planification stratégique 2024—2030

TROISIÈME PARTIE

22 Projets spéciaux
24 Communications

QUATRIÈME PARTIE

28 Service d'aménagement
36 Administration incluant « évaluation » et « sécurité publique »
41 Programmes d'aide à l'habitation
42 Développement territorial et vitalité du milieu
46 Service d'ingénierie
50 Service des technologies de l'information



Parc national de la Pointe-Taillon, secteur Camp-de-Touage-Les-Îles. Photo © Mathieu Dupuis

MOT DU PRÉFET

C'est avec une grande fierté que je vous présente le tout premier rapport annuel de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (MRC). Ce document témoigne du travail accompli par notre organisation au cours de la dernière année et met en lumière les nombreuses initiatives qui contribuent au développement et au dynamisme de notre territoire. Ce succès repose également sur la qualité et le professionnalisme de notre équipe de travail, dont l'engagement quotidien mérite d'être souligné.

Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues maires et mairesses, ainsi que les conseillers et conseillères du conseil de la MRC, pour leur engagement et leur précieuse collaboration. Ensemble, nous avons travaillé avec détermination afin de répondre aux besoins de nos citoyens et de bâtir un avenir prospère pour notre territoire.

Ce rapport annuel est aussi l'occasion de mieux faire connaître le rôle d'une MRC, son importance dans la gestion et la planification de notre territoire ainsi que les services qu'elle offre aux municipalités, à la population et à nos partenaires. Il nous permet également de mettre en valeur notre magnifique territoire, un milieu de vie exceptionnel où il fait bon vivre, travailler et entreprendre.

Nous poursuivrons nos efforts pour favoriser le développement économique, social et environnemental de notre MRC, toujours avec la même passion et le même engagement envers notre communauté.

Bonne lecture !

M. Louis Ouellet
Préfet de la MRC de
Lac-Saint-Jean-Est



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Chers membres du conseil, chers collègues et partenaires,

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par une effervescence exceptionnelle pour notre MRC. De nombreux projets ont vu le jour, d'autres ont pris leur envol, et tous ont été portés par une équipe engagée et dynamique dont je suis particulièrement fière.

En 2024, nous avons adopté la toute première planification stratégique de la MRC, une étape charnière qui nous permet de nous doter d'une vision claire et structurée pour l'avenir. Ce document stratégique guidera nos actions et nos décisions afin de répondre efficacement aux besoins et de faire face aux défis de notre territoire.



Grâce à notre travail collectif, nous avons su relever des défis ambitieux, innover et continuer à offrir des services de qualité à nos municipalités. Que ce soit par la mise en œuvre de nouvelles initiatives, le déploiement de notre projet Signature Innovation « une MRC en mouvement pour un territoire plus résilient et adapté face aux changements climatiques » ou le développement de partenariats stratégiques, nous avons poursuivi notre mission avec rigueur et détermination.

Je tiens à remercier chaleureusement notre conseil pour sa vision et son appui ainsi que chaque membre de notre équipe pour leur dévouement et leur professionnalisme. Votre engagement fait toute la différence et permet à notre MRC de rayonner et d'innover.

L'année à venir s'annonce tout aussi prometteuse, et je suis convaincue que nous saurons poursuivre sur cette belle lancée. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir prospère pour notre territoire.

Merci à toutes et à tous pour votre collaboration, votre engagement et votre passion !

Mme Cynthia Tardif
Directrice générale et greffière-trésorière
de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

MRC EN UN CLIN D'ŒIL

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est (MRC) est la plus petite de la région en terme de superficie et la plus populeuse après la Ville de Saguenay.

53 602

HABITANTS

59,8%

TAUX D'ACTIVITÉS
des travailleurs de 25-64 ans

+ 298

SOLDE MIGRATOIRE

45 ans

ÂGE MOYEN DE LA POPULATION

19%

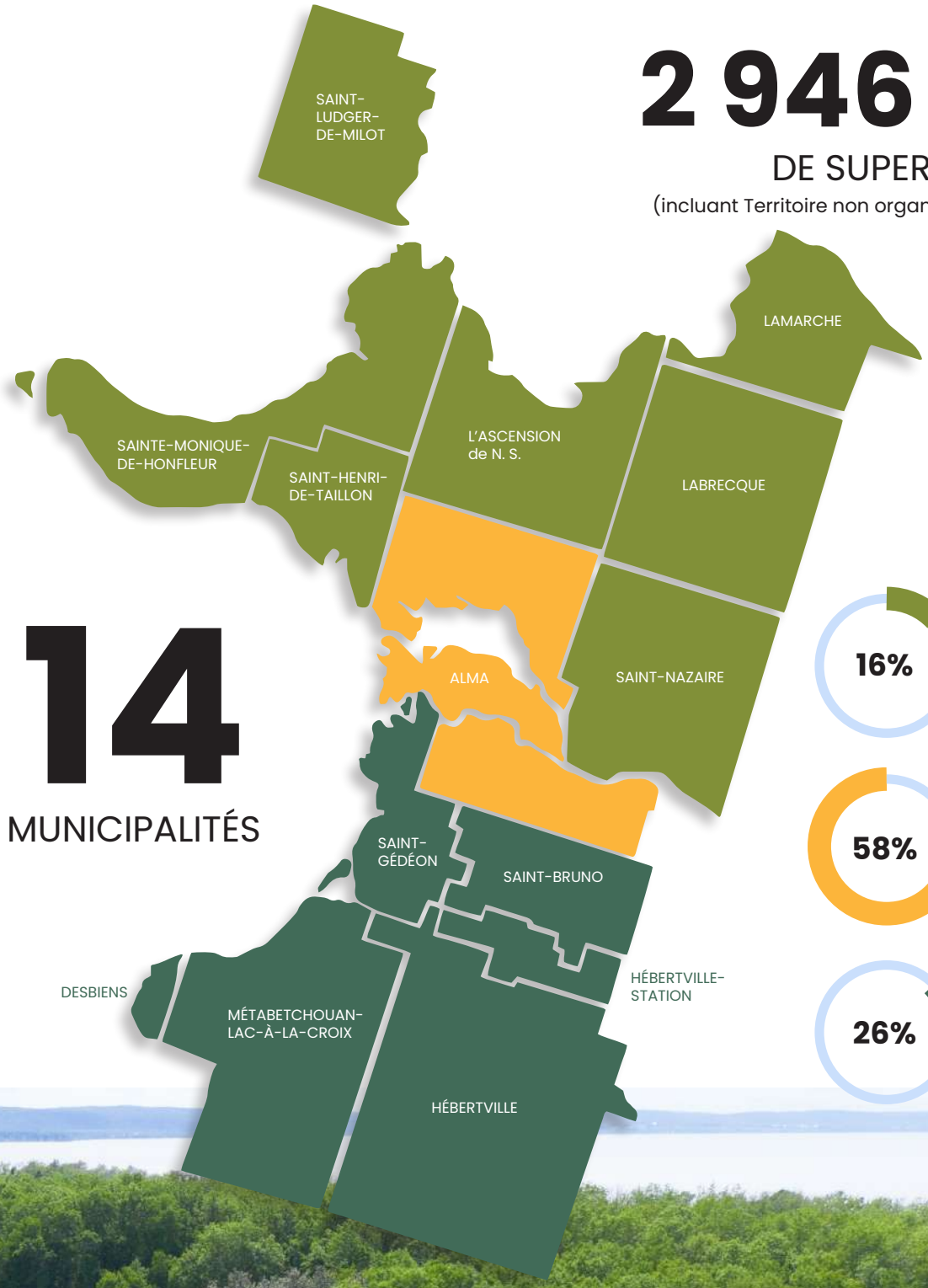
POIDS DÉMOGRAPHIQUE
dans la région administrative



2 946 km²

DE SUPERFICIE

(incluant Territoire non organisé (TNO) aquatique)



14

MUNICIPALITÉS

16% POPULATION Secteur Nord

58% POPULATION Secteur Centre

26% POPULATION Secteur Sud



Section de la Véloroute des Bleuets entre Métabetchouan—Lac-à-la-Croix et Saint-Gédéon

MEMBRES DU CONSEIL



SAINT-LUDGER-DE-MILOT
Marc Laliberté
Maire



SAINTE-MONIQUE-DE-HONFLEUR
Mario Desbiens
Maire



SAINT-HENRI-DE-TAILLON
Laval Fortin
Maire



ALMA
Sylvie Beaumont
Mairesse

Alain Fortin, conseiller
Louis Leclerc, conseiller
Frédéric Tremblay, conseiller
Audrée Villeneuve, conseillère



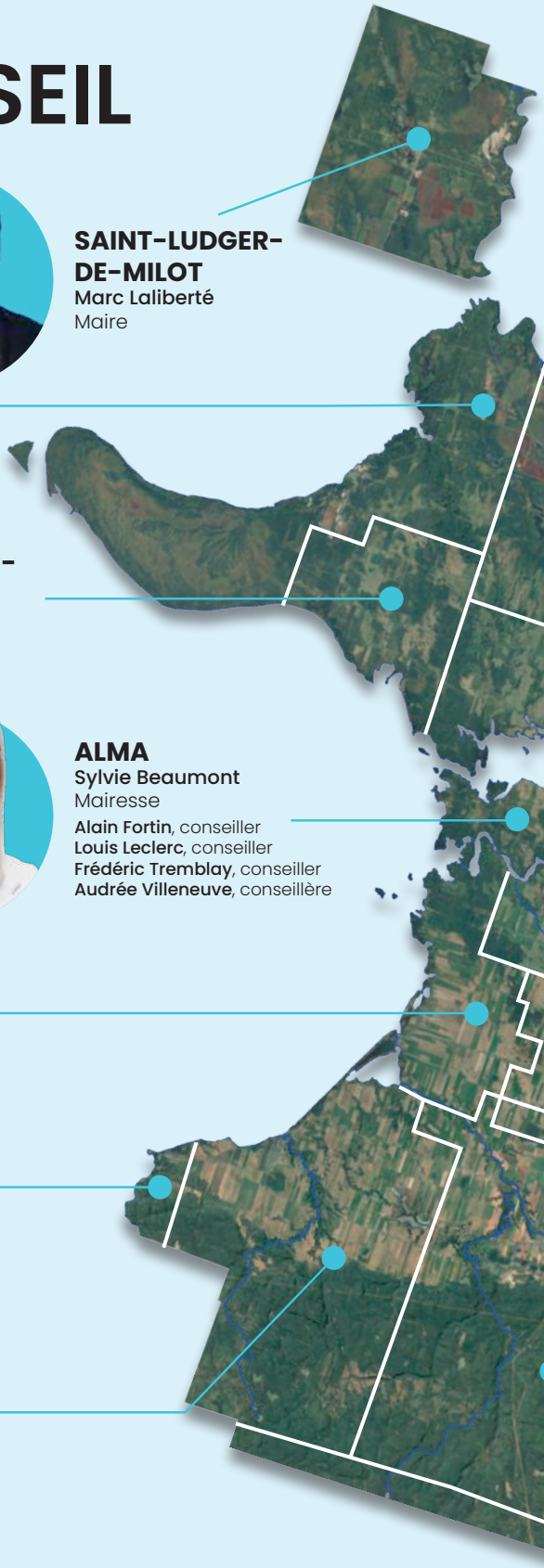
SAINT-GÉDÉON
Émile Hudon
Maire



DESBIENS
Ginette Sirois
Mairesse



MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX
André Fortin
Maire





L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR
Louis Ouellet
Préfet et Maire
Jean Tremblay, conseiller



LAMARCHE
Michel Bergeron
Maire



LABRECQUE
Marie-Josée Larouche
Mairesse



SAINT-NAZAIRE
Johanne Lavoie
Mairesse



SAINT-BRUNO
François Claveau
Maire



HÉBERTVILLE-STATION
Michel Claveau
Maire



HÉBERTVILLE
Marc Richard
Maire

11
SÉANCES ORDINAIRES

9
SÉANCES EXTRAORDINAIRES

10
COMITÉS ADMINISTRATIFS

COMITÉS MRC 2024

Administratif

Louis Ouellet, préfet
Sylvie Beaumont, Alma
Alain Fortin, Alma
André Fortin, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
Marc Richard, Hébertville
Mario Desbiens, Sainte-Monique-de-Honfleur
Johanne Lavoie, Saint-Nazaire

Sécurité publique

Louis Leclerc, Alma
Alain Fortin, Alma
Michel Claveau, Hébertville-Station
François Claveau, Saint-Bruno
Mario Desbiens, Sainte-Monique-de-Honfleur
Michel Bergeron, Lamarche

Sécurité incendie

Alain Fortin, Alma
Michel Claveau, Hébertville-Station
Laval Fortin, Saint-Henri-de-Taillon

Rachel Bourget, DG Saint-Bruno
Normand Desgagné, DG L'Ascension-de-Notre-Seigneur
Frédéric Lemieux, DG Alma
Maxim Fortin, directeur services incendies
Cynthia Tardif, MRC

Fonds Régions et Ruralité – Volet II - Projets structurants

Michel Bergeron, Lamarche
Mario Desbiens, Sainte-Monique-de-Honfleur
Marc Richard, Hébertville
François Claveau, Saint-Bruno
Louis Leclerc, Alma
Frédéric Tremblay, Alma

Vigie – route 169

Louis Ouellet, préfet
Sylvie Beaumont, Alma
André Fortin, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
Marc Richard, Hébertville

Société d'énergie du Lac-Saint-Jean

Louis Ouellet, préfet
Michel Bergeron, Lamarche
Émile Hudon, Saint-Gédéon
Sylvie Beaumont, Alma

Développement économique Alma - Lac-Saint-Jean-Est (DEALSJ)

Louis Ouellet, préfet
Laval Fortin, Saint-Henri-de-Taillon
André Fortin, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Comité génie civil

Émile Hudon, Saint-Gédéon
Johanne Lavoie, Saint-Nazaire
Laval Fortin, Saint-Henri-de-Taillon
Michel Claveau, Hébertville-Station

Marie-Hélène Boily, DG Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
Rachel Bourget, DG Saint-Bruno
Rita Ouellet, DG Saint-Ludger-de-Milot
Normand Desgagné, DG L'Ascension-de-Notre-Seigneur

Service d'évaluation

Ginette Sirois, Desbiens
Émile Hudon, Saint-Gédéon
Jean Tremblay, L'Ascension-de-Notre-Seigneur
Laval Fortin, Saint-Henri-de-Taillon

Consultatif agricole

Laval Fortin, Saint-Henri-de-Taillon
Émile Hudon, Saint-Gédéon
Alain Fortin, Alma

Gérard Mathieu, producteur
Sylvain Boily, producteur
Jean-François Doré, producteur
Julie Larouche, productrice
Régis Ouellet, représentant des citoyens

Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

Louis Ouellet, préfet
Sylvie Beaumont, Alma
Ginette Sirois, Desbiens

Comité informatique

Marie-Josée Larouche, Labrecque
Michel Bergeron, Lamarche
François Claveau, Saint-Bruno
Marc Richard, Hébertville

Mathieu Lapointe, DG Sainte-Monique-de-Honfleur
Rachel Bourget, DG Saint-Bruno
Marie-Hélène Boily, DG Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
Jean-François Aubin, MRC
Gabriel Tremblay-Girard, MRC

Multiressource

Louis Ouellet, préfet
Alain Fortin, Alma
Marie-Josée Larouche, Labrecque
Johanne Lavoie, Saint-Nazaire
Mario Desbiens, Sainte-Monique-de-Honfleur
François Claveau, Saint-Bruno

Lucien Boily, Corporation de développement de Lamarche
Valère Boivin, Syndicat des producteurs de bois du SLSJ
Dominic Bouchard, Coopérative forestière de Petit-Paris
Virginie Brisson, Tourisme Alma-LSJ
Christian Dessureault, Syndicat producteur de bleuets du Québec
Alain Goderre, Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
Michel Harvey, Regroupement des corporations de développement du secteur nord
Ghislain Marchand, La cité du quad
Gérard Mathieu, UPA du SLSJ
Guylaine Gilbert, Société sylvicole Mistassini
René Saint-Pierre, Regroupement des producteurs locataires de bleuetières du SLSJ
Tommy Tremblay, Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD)

Vacant, Industrie forestière
Vacant, Société sylvicole Chambord ltée

ÉQUIPE 2024



ADMINISTRATION

Alain Coudé
Greffier-Trésorier adjoint



Sandra Hudon
Adjointe à la direction générale



Louis Ouellet
Préfet



Cynthia Tardif
Directrice générale et
Greffière-trésorière



Anna Grenier
Aménagiste (terres publiques
intramunicipales, villégiature)



François Villeneuve
Ingénieur forestier et biologiste



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Stéphane Bérubé
Agent de développement
(secteur Sud)



Caroline Dubé
Directrice de la vitalité du milieu
et des projets spéciaux



Marie-Pier Lapointe
Directrice des finances



Christina Lavoie
Technicienne en comptabilité



ÉVALUATION

Claire Fortin
Technicienne en évaluation



Louis Gauthier
Technicien en évaluation



François Durand
Ingénieur et agronome



Mickael Gaudreault
Surveillant de chantier



Virginie Lessard
Directrice du service d'ingénierie



Maxime Privé
Technicien en génie civil



Gabriel Tremblay-Girard
Conseiller cadre - ressources humaines et sécurité publique



AMÉNAGEMENT

Nathalie Audet
Directrice du service d'aménagement



Christian Dallaire
Aménagiste (aménagement et urbanisme)



Julie Gagnon
Technicienne en géomatique



Steeve Larouche
Agent de développement (secteur Nord)



Roxane Michaud
Agente de développement en immigration



FINANCES

Nadine de Chabannes
Coordonnatrice des finances



Sylvie Gagnon
Secrétaire à la comptabilité



Anouk Néron
Technicienne en évaluation



PROGRAMMES D'AIDE À L'HABITATION

Nathalie Laforte
Responsable des programmes d'aide à l'habitation de la SHQ



GÉNIE CIVIL

Bruno Boulianne
Chargé de projets en génie civil



Jean-Philippe Boutin-Fortin
Technicien et surveillant de chantier



INFORMATIQUE

Jean-François Aubin
Directeur des technologies de l'information



Patrick Chouinard
Administrateur des systèmes des technologies de l'information



Jany Desbiens
Administrateur des systèmes des technologies de l'information

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est n'est pas qu'une simple structure administrative : c'est une équipe passionnée et engagée dans le développement de notre territoire !

MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST





Le préfet de la MRC, M. Louis Ouellet (à droite), remercie chaleureusement M. Sabin Larouche pour ses années de service en tant que directeur général de la MRC de 2002 à 2023.

Ressources humaines

Le service des ressources humaines administre et développe l'ensemble des pratiques et des politiques de gestion des ressources humaines au sein de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Outre les quatre (4) embauches qui ont ponctué 2024, l'un des faits marquants de l'année a été l'adoption officielle par l'organisation d'une toute première politique de reconnaissance des employées et des employés, destinée à reconnaitre la contribution de toutes et de tous à l'atteinte des objectifs fixés.

Avec l'année 2024 s'est aussi terminée la première année d'une entente de coopération intermunicipale de cinq (5) ans conclue entre la MRC et ses partenaires municipaux. Dans le cadre de cette entente, le service des ressources humaines de la MRC accompagne les 14 municipalités du territoire dans leurs besoins en matière de gestion des ressources humaines.

Tout un éventail de services est offert aux municipalités, qui concerne notamment la négociation de conventions collectives et de politiques de travail, les processus d'embauche, l'application et le développement de politiques de gestion des ressources humaines ainsi que le déploiement et la révision de structures salariales.

Un volet abordant la psychométrie a également été ajouté en cours d'année afin d'approfondir davantage les processus de dotation du personnel.

361

HEURES D'ACCOMPAGNEMENT auprès des municipalités

PLUS DE

1 900

KILOMÈTRES PARCOURUS afin de répondre aux besoins directement sur le terrain

2

POLITIQUES DE TRAVAIL municipales révisées et mises en place

2

CONVENTIONS COLLECTIVES signées

15

PROCESSUS DE DOTATION complétés afin de pourvoir différents postes à la MRC et dans les municipalités





Vue sur la rivière Petite Décharge à partir du barrage de Rio Tinto, Alma. Photo © Tzara Maud

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

C'est avec fierté que la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a dévoilé, en 2024, la toute première planification stratégique de son histoire. **Se déclinant en cinq (5) grandes orientations**, cette planification stratégique représente les fondements ambitieux et visionnaires que l'organisation propose pour dicter ses actions au cours des prochaines années.

Avec l'arrivée de sa nouvelle directrice générale et greffière-trésorière, Mme Cynthia Tardif, en mai 2023, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est s'est lancée dans de grands chantiers. Mentionnons notamment le plan de relève interne des différentes directions de services, le regroupement à l'échelle MRC des services informatiques, la gestion des actifs et le soutien en ressources humaines, la réécriture de son schéma d'aménagement, la réalisation du plan climat, le choix et le déploiement de son projet Signature innovation pour ne mentionner que ceux-là. La réalisation de la planification stratégique vient structurer et définir concrètement les nombreux défis qu'elle compte relever au cours des prochaines années.



« La planification stratégique se veut un point d'ancrage visant à guider efficacement le conseil de la MRC ainsi que l'équipe qui compte plus de 30 employées et employés. Je suis très fière du résultat. Cette démarche a été réalisée dans un esprit collaboratif avec les parties prenantes. Cela vient confirmer la volonté de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est à poursuivre son positionnement de leader positif sur son territoire. »

Mme Cynthia Tardif, directrice générale et greffière-trésorière.



« Au cours des deux dernières années, nous avons travaillé sans relâche afin d'amener un souffle nouveau à la MRC. Cette planification stratégique se veut le fruit de ces efforts. La MRC et ses membres se donnent les moyens de leurs ambitions pour faire face aux multiples défis que nous devrons relever à court, moyen et long terme. »

M. Louis Ouellet, préfet de la MRC, partage la même vision que sa directrice générale et greffière-trésorière.

5
ORIENTATIONS

01
Une gouvernance mobilisatrice, collaborative et efficiente de la MRC

02
Une stratégie de communication en appui à la vision stratégique



03
Un aménagement durable du territoire de la MRC

04
Soutenir le développement des milieux de vie

05
Un territoire plus résilient et adapté aux changements climatiques

15
OBJECTIFS

48
ACTIONS

Vision

Nous souhaitons une MRC en mouvement capable d'aborder avec succès, de manière innovante, les défis qui caractérisent notre milieu afin de permettre l'émergence d'une occupation durable du territoire capable de faire face aux changements climatiques, composée de communautés dynamiques, d'un territoire boréal unique et reconnu, d'une culture vivante, de milieux de vie de qualité qui nous permettront d'habiter et d'occuper notre espace de façon optimale en préservant les milieux naturels et la diversité du patrimoine agricole. Des gens passionnés qui veulent léguer un territoire en santé aux générations futures!

Mission

Soucieuse d'œuvrer au service du territoire, des municipalités et de leurs citoyens, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a pour mission de guider l'aménagement du territoire de façon cohérente, harmonieuse et planifiée. Elle se veut un partenaire rassembleur, innovant, proactif et à l'écoute; participer, collaborer et accompagner encadrent son action. Les personnes qui composent son personnel supportent solidairement et équitablement tous les acteurs et facilitent l'émergence de solutions pour pallier le manque de ressources, de connaissances et de main-d'œuvre.

Valeurs

Transparente
Participative
Stratégique
Novatrice
Inclusive





Festival des bières d'Alma 2024. Photo © François Viel

TROISIÈME PARTIE

PROJETS SPÉCIAUX

Projet Signature innovation



Faits saillants

1 728 888 $
MONTANT TOTAL DU PROJET

6 CONTRATS
AVEC DES FIRMES EXTERNES

1 FORUM
SUR LE TRANSPORT COLLECTIF

+ 100 PARTENAIRES
CONSULTÉS

Mise en contexte

Par le projet Signature innovation, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est souhaite mettre en relation l'exercice de vision et la tenue du forum territorial et faire le lien avec le nouveau schéma d'aménagement et de développement (SAD) en préparation.

Qu'est-ce qu'un territoire plus résilient ?

Le projet Signature innovation fait suite au Forum territorial visant à définir la vision de développement économique, culturel, social et environnemental du territoire à l'horizon 2040, laquelle vision servira de cadre au prochain schéma d'aménagement et de développement.

Un territoire est résilient lorsqu'il est capable d'anticiper, de réagir et de s'adapter aux perturbations à venir, qu'elles soient lentes ou brutales. Il en va de même des communautés, des citoyennes et citoyens.

La MRC souhaite, par son approche, agir de manière innovante pour permettre l'adaptation et la lutte aux changements climatiques.

Signature innovation

Une MRC en mouvement pour un territoire plus résilient et adapté face aux changements climatiques.

Un territoire résilient

- Soutenir les municipalités dans leurs démarches d'adaptation et de lutte aux changements climatiques.
- Valoriser et protéger la biodiversité et l'eau (en lien avec la mise en œuvre du PRMHH).
- Mettre les connaissances scientifiques et les savoirs des acteurs de la communauté au cœur des actions.
- Revoir nos façons d'aménager nos villes et municipalités.

Des communautés engagées dans l'adaptation

- Engagement dans des projets collectifs visant la lutte contre les changements climatiques.
- Assurer l'équité intergénérationnelle et viser la réduction des inégalités sociales.

Des citoyens et des entreprises au cœur des actions

- Développer un système agro-alimentaire durable et collectif.
- Se doter d'un outil de financement des projets d'entreprises du territoire les incitant à prendre un virage responsable dans leurs pratiques d'affaires.



Plan climat

Faits saillants

1 260 066 $
MONTANT TOTAL DE LA SUBVENTION

2 RENCONTRES
du comité de coordination
(6 ministères et organismes)

2 RENCONTRES
du comité des parties prenantes
(21 parties prenantes représentées)

En 2024, nous avons pu compléter, avec l'aide d'un consultant, la quantification des émissions de GES collectives pour la MRC ainsi qu'un portrait des émissions corporatives pour chacune des municipalités.

Mise en contexte

Dans le cadre des démarches qui ont mené à la Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les municipalités en décembre 2023, le gouvernement du Québec a prévu une enveloppe totale de 500 M$ sur cinq ans afin d'accélérer la transition climatique et l'adaptation des communautés québécoises aux changements climatiques. **Le programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL) contient deux objectifs :**
1. L'élaboration d'un plan climat à l'échelle de la MRC;
2. La planification et la mise en œuvre de projets découlant des plans climat.

La subvention reçue doit servir à soutenir l'adaptation et la transition climatique locale, notamment en appuyant financièrement l'élaboration, la planification et la mise en œuvre d'actions prévues au plan climat ainsi que des infrastructures vertes. Le plan climat contiendra ainsi des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et pour s'adapter aux changements climatiques.

Pour permettre une intégration du plan climat au prochain schéma d'aménagement en cours de rédaction, l'échéancier est court. Pour y arriver la MRC entend faire preuve d'une gouvernance territoriale forte, collaborative et transparente tel qu'énoncé dans sa vision stratégique. C'est pourquoi les démarches avec les parties prenantes ont débuté depuis plusieurs mois et la MRC prévoit l'adoption de son projet de plan climat à l'été 2025. Les consultations se dérouleront en avril et en mai et les acteurs du territoire seront conviés à y participer en 2025.

Une démarche de plan climat repose d'abord sur une compréhension commune des enjeux climatiques avec les acteurs du territoire. Bien comprendre les causes des changements climatiques, leurs conséquences pour la planète autant que pour les communautés locales ainsi que les leviers d'action est essentiel pour toutes les personnes qui seront impliquées dans la démarche.

De nombreuses parties prenantes, internes comme externes, sont sollicitées par la MRC dans le cadre de la démarche. Certaines données étant uniquement détenues par les municipalités du territoire (ex. : sources corporatives des émissions de GES), celles-ci ont été impliquées dès le départ avec un consultant externe.

La participation des parties prenantes est une condition essentielle au succès de la démarche d'élaboration d'un plan climat. Les changements climatiques peuvent être source d'inquiétudes. Faire participer la collectivité dès le départ permet d'enrichir la démarche. La MRC a formé un comité des parties prenantes avec des représentants des citoyens, des municipalités, des organismes communautaires ainsi que des entreprises et des institutions. De plus, un comité d'experts provenant de différents domaines a été mis à contribution, avec un consultant externe, pour l'analyse des impacts actuels et futurs des changements climatiques sur les différents systèmes qui composent les municipalités et la MRC.

Cette vision systémique de la démarche, instaurée depuis ses débuts, bénéficiera grandement à la MRC et aux municipalités pour arrimer le plan climat avec les autres planifications déjà réalisées ou en cours : la révision du schéma d'aménagement et de développement (SAD) et l'arrimage avec les orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), le plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH), le plan de gestion des actifs, les plans de mesures d'urgence des municipalités locales, les inventaires d'émissions des gaz à effet de serre pour les municipalités sur le territoire. Ces exemples montrent la transversalité d'une démarche d'élaboration et de mise en œuvre d'un plan climat.

Le lien entre la vision stratégique, le projet Signature innovation et le plan climat ? Un schéma d'aménagement et de développement durable.

Suivez-nous dans ce projet !

TROISIÈME PARTIE

COMMUNICATIONS

Un tout nouveau plan de communication 2024—2030 !

En tout début d'année 2024, la formation d'un comité interne dédié aux communications de la MRC a permis de doter l'organisation du tout premier plan de communication de son histoire. Faisant suite à l'adoption par le conseil de la MRC de sa toute nouvelle planification stratégique, l'élaboration et la mise en œuvre de ce plan auront encadrées et orientées nos communications, tant internes qu'externes.

Aussi, les objectifs généraux de ce plan ayant pour cibles les municipalités de notre MRC, leurs citoyennes et leurs citoyens, nos organismes partenaires ainsi que les employées et les employés de l'organisation sont les suivants :

Informer

sur ce qu'est la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, sa mission, ses responsabilités et compétences, ses projets et ses actions afin d'augmenter la notoriété de l'organisation. Transmettre également de l'information pertinente aux parties prenantes de la MRC à propos de sujets et d'enjeux locaux afin d'assurer des échanges éclairés.

Mobiliser

nos partenaires et nos milieux en soutenant leurs démarches de développement et en les informant des leviers de développement à leur disposition.

Valoriser

les départements de la MRC et les employés qui y œuvrent, leurs compétences et leur travail. Valoriser nos partenaires, leurs bons coups et les richesses de notre territoire.

4	170	40	2
COMMUNIQUÉS DE PRESSE	PUBLICATIONS FACEBOOK	PUBLICATIONS INSTAGRAM	CONFÉRENCES DE PRESSE





UN KIOSQUE PRÈS DE CHEZ MOI

Campagne *Un kiosque près de chez moi*

La MRC est revenue avec la quatrième édition de sa campagne *Un kiosque près de chez moi* en 2024. Une campagne souhaitant faire la promotion des productions agricoles de son territoire et stimuler l'achat de proximité par les citoyens et les touristes.

Accompagnée à l'étape de l'élaboration de sa stratégie marketing par la Table agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, notre campagne a pu bénéficier cette année d'une toute nouvelle image de marque et d'un maillage avec celle de Zone boréale.

Au total, les productions variées d'une cinquantaine de producteurs du territoire ont été mises en valeur auprès des publics cibles retenus, au moment même où ces productions devenaient disponibles. De l'argousier aux bleuets en passant par l'asperge, l'ail et les fines herbes, cette campagne a ainsi contribué à faire connaître aux locaux comme aux excursionnistes et touristes de passage le nombre et la diversité de nos producteurs de même que la richesse et la variété de ce qu'ils ont à offrir.



Propriétaires du
Vergers P.O. Martel, Desbiens





Parc national de la Pointe-Taillon, secteur de la Pointe-Taillon. Photo © Francis Doucet

QUATRIÈME PARTIE

SERVICE D'AMÉNAGEMENT

Schéma d'aménagement et de développement

Le schéma d'aménagement et de développement (SAD) est un outil de planification qui sert à coordonner l'aménagement et le développement du territoire, qu'il soit rural ou urbain. Il établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC pour les 15 prochaines années et permet de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités concernées, le gouvernement, ses ministères et ses mandataires.

Il agit notamment dans les domaines suivants : les milieux de vie, le développement économique, le développement social, le développement culturel, la protection des milieux naturels, le transport et la mobilité, les parcs et espaces publics, etc.

Un schéma d'aménagement et de développement (SAD), c'est bien plus qu'un document de planification. C'est aussi un projet de territoire.

Outil de connaissance et de concertation, le schéma d'aménagement et de développement (SAD) s'élabore de concert avec les différents acteurs du milieu, afin d'offrir une vision régionale collective et durable pour l'aménagement et le développement du territoire.

Prescrit par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, il détermine les grandes orientations, coordonne les choix et les décisions en établissant les conditions du développement du territoire. Le tout dans un souci d'harmonie, d'équilibre et de cohérence entre les diverses thématiques en aménagement du territoire, que ce soit en matière d'urbanisme, de mobilité, d'économie, d'infrastructures, d'agriculture, de foresterie, de milieux naturels, de patrimoine et de paysages.

Par principe de conformité, la mise en application du SAD se fait, en grande partie, via les plans et les règlements d'urbanisme des municipalités locales. Ceux-ci doivent respecter les objectifs du SAD, lequel respecte les orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) du gouvernement du Québec.

La MRC a produit un guide de compréhension d'un schéma d'aménagement et de développement afin d'avoir un vocabulaire commun avec les autres acteurs du territoire.



Champs en culture à Labrecque. Photo © Catherine Gagnon

Voici notre feuille de route 2023 — 2027

Depuis l'adoption de la vision territoriale de la MRC, traduisant la vision d'avenir et le type de développement que nous souhaitons à l'horizon 2040, la MRC travaille avec les leaders impliqués dans différents domaines afin d'imaginer des moyens et des conditions à rassembler pour permettre un développement durable du territoire de la MRC et assurer son essor.

Le schéma d'aménagement et de développement qui suivra dans les prochaines années traduira cette vision de notre identité collective. À terme, il permettra d'offrir un cadre commun aux municipalités, aux acteurs locaux et aux citoyens pour guider l'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable.



QUATRIÈME PARTIE

Terres publiques intramunicipales de la MRC



Depuis avril 1997, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est gestionnaire de quelque 30 000 hectares de terres publiques intramunicipales (TPI). En vertu d'une convention de gestion territoriale signée avec le gouvernement du Québec, la MRC détient sur ces terres des pouvoirs et des responsabilités en matière de planification, de gestion foncière (baux, autorisations diverses) et forestière ainsi qu'en matière de réglementation foncière.

Réalisé en concertation avec les intervenants régionaux, le plan d'aménagement intégré du territoire public intramunicipal (PAI) identifie 10 grandes affectations de sol, attribuées en fonction des usages existants, des possibilités de développement et du potentiel de production des terres. Le développement par la MRC des secteurs forestier, agricole et récréotouristique des TPI a grandement contribué à la diversification économique et à la revitalisation des communautés locales de la MRC, et plus particulièrement celles du secteur nord puisqu'on y retrouve la majorité du territoire délégué, soit environ 95 % des TPI.

Le comité multiressource joue un rôle-conseil auprès de la MRC concernant la planification des TPI et l'utilisation du fonds de mise en valeur des TPI. Composé d'une vingtaine de personnes, le comité est représentatif de l'ensemble des intérêts liés à la préservation des milieux naturels, au développement et à l'utilisation du territoire délégué ainsi qu'à l'ensemble des ressources naturelles. Il se réunit trois (3) fois par année.

Le fonds de mise en valeur des TPI sert à soutenir financièrement les interventions et les activités de mise en valeur des terres et des ressources sur le territoire public visé. Depuis 25 ans, c'est près de 7,4 M$ d'investissement du fonds de mise en valeur qui a été injecté par la MRC dans le développement et la mise en valeur des TPI.

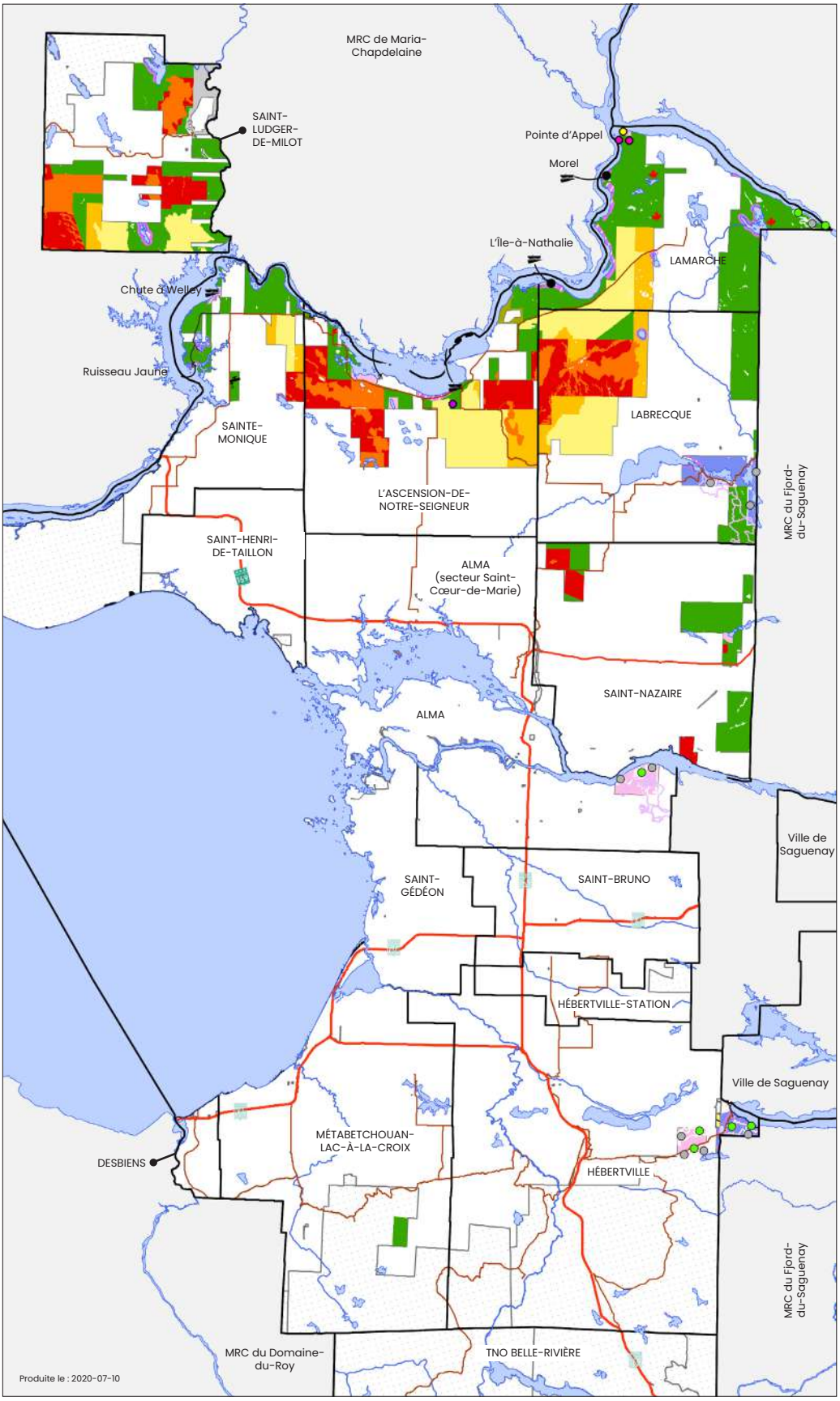
LES TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES REPRÉSENTENT :

15%
DU TERRITOIRE MUNICIPALISÉ DE LA MRC

40%
DES TERRES SOUS AMÉNAGEMENT FORESTIER

20%
DES TERRES SOUS BAIL MINIER (TOURBE HORTICOLE)

17%
DES TERRES SOUS BAIL DE BLEUETIÈRE





LÉGENDE :

Grandes affectations de sol

- Forestière
- Conservation
- Minière
- Agroforestière
- Agricole
- Récréotouristique
- Récréation extensive
- Récréation extensive - récréotouristique - villégiature
- Industrielle
- Utilité publique
- Villégiature
- Villégiature projetée
- Affectation non définie
- Projet d'acquisition

Autres utilisations

- Culture et exploitation d'une érablière
- Forêt d'expérimentation
- Site patrimonial
- Verger à graines
- Refuge biologique
- Îlot de vieillissement

Infrastructures

- Prise d'eau
- Rampe de mise à l'eau

Limites administratives

- Limite de MRC
- Limite municipale
- Territoire public hors convention
- Territoire hors MRC de LSJE

Hydrographie

- Lac ou rivière
- Cours d'eau

Réseaux de transport

- Route nationale
- Route régionale
- Rue et chemin principaux

Sentiers récréotouristiques

- Sentier de motoneige
- Sentier de quad
- Sentier de ski de fond

1:200 000
0 2,5 5 10
Kilomètres



Chalet au Camping Tchitogama, Lamarche.



Grappes de bleuets. Photo © Tzara Maud

Principales activités réalisées en 2024



Lac des Habitants, Lamarche.

Villégiature

Vente d'un bloc de terres à la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot pour le développement de 16 emplacements de villégiature riverains au lac Milot.

Dépôt au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) de quatre (4) projets de villégiature le long de la rivière Péribonka (municipalités de Sainte-Monique-de-Honfleur, L'Ascension-de-N.-S. et Lamarche).

Agricole (bleuetières)

Préparation d'un rapport sur l'état de situation des bleuetières en TPI.

Première rencontre avec le comité bleuet en vue du renouvellement de l'ensemble des baux de bleuetière avant leur échéance.

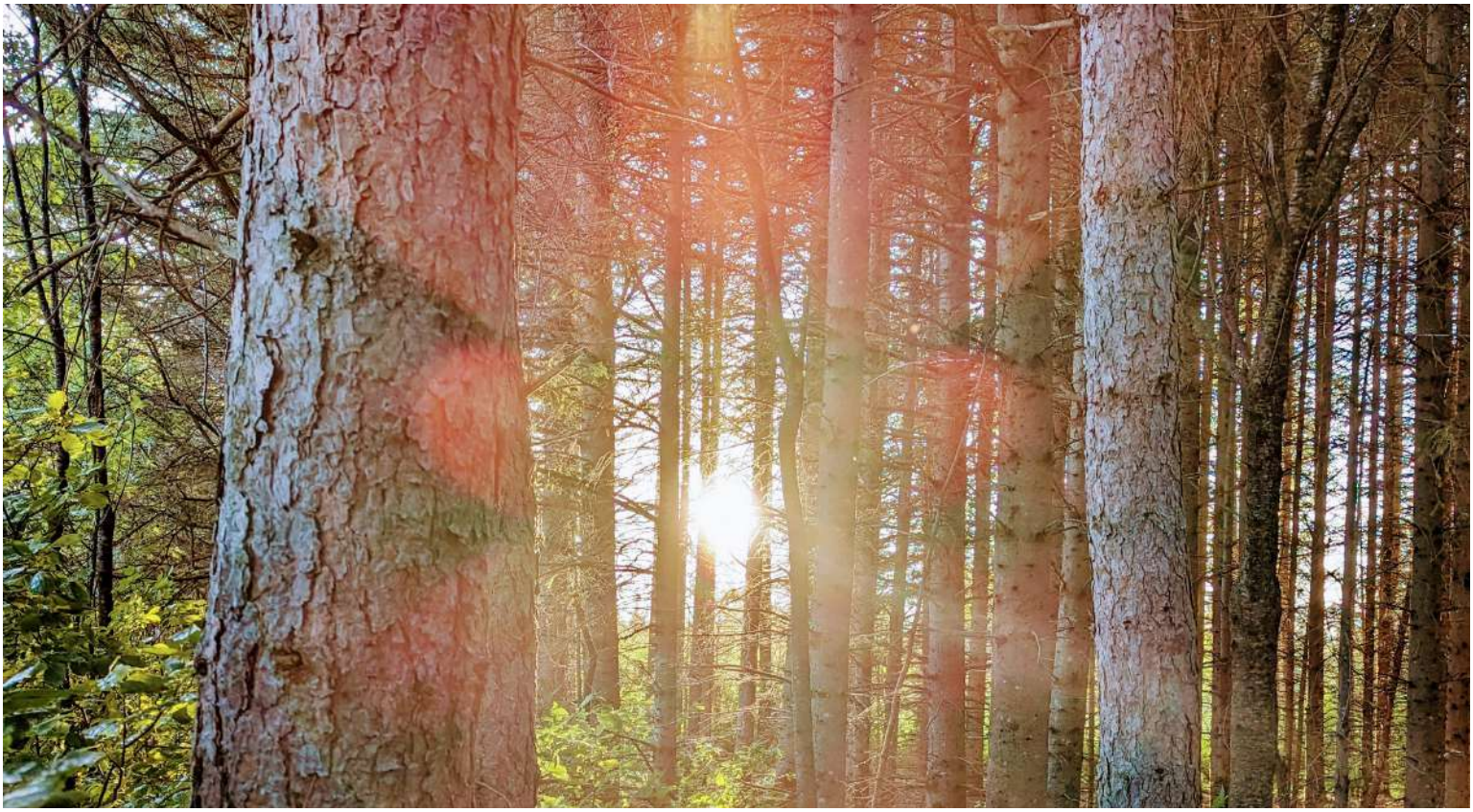


Photo © Zak Martel

Récréotourisme

Travaux préliminaires pour la reconstruction de la rampe de mise à l'eau située au lac Kénogami à Hébertville (caractérisation environnementale, demandes d'autorisations ministérielles, plans et devis).

Travaux de reconstruction prévus au printemps 2025.

Environnement

Analyse préliminaire concernant l'accès au projet de construction d'un ouvrage filtrant dans le secteur du lac Tommy (Labrecque) pour limiter la propagation de l'achigan à petite bouche vers le bassin versant du lac Saint-Jean.

Travaux prévus à l'hiver 2025 par le MELCCFP.

Forêt publique

Recensement de la signalisation routière sur les principaux chemins multiusages en vue d'une mise à niveau pour en améliorer la sécurité.

Travaux de coupe de récupération associée à l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) ayant eu lieu entre 2016 et 2020. Les superficies importantes de reboisement faites dans ces secteurs font désormais l'objet de travaux de dégagement pour en assurer la survie et la productivité optimale.

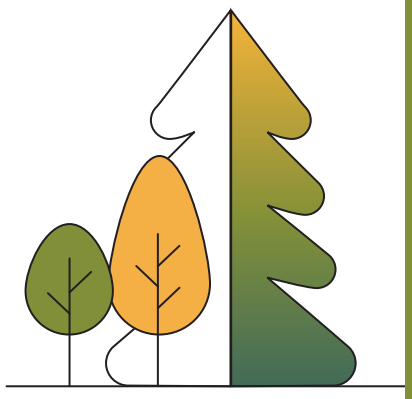




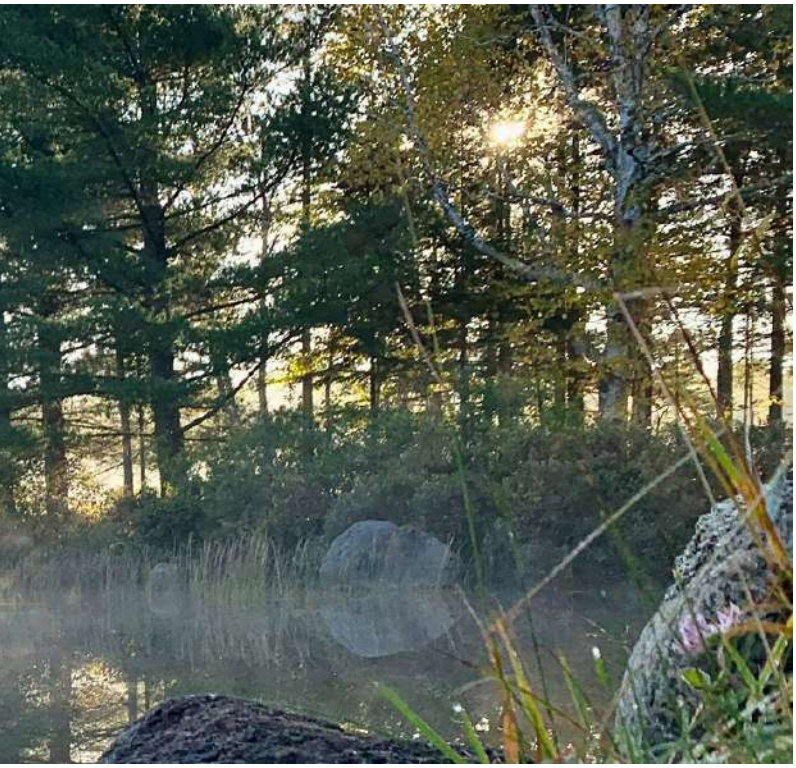
Photo © Martin Boutet

Plan régional de protection des milieux humides et hydriques

Afin de freiner la perte de ces milieux, dont les rôles ont été maintes fois démontrés, le gouvernement du Québec a adopté la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques (LCMHH). À la suite de l'adoption de celle-ci, les MRC se sont vu attribuer la responsabilité de produire un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH).

Approuvé par le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) en septembre 2023, ce premier PRMHH de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est constitue un pas de géant pour l'aménagement durable de notre territoire. Il guidera nos interventions pour favoriser l'atteinte du principe d'aucune perte nette, pour assurer une gestion cohérente par bassin versant, tout en tenant compte des enjeux liés aux changements climatiques.

Les coûts économiques et sociaux associés à la perte des fonctions écologiques des milieux humides et hydriques peuvent vite surpasser les avantages à court terme. Or, ce plan présente la conciliation des visions d'aménagement et de conservation du territoire. La MRC veillera ensuite à assurer la compatibilité de son schéma d'aménagement et de développement (SAD), qui sera réalisé au cours des trois (3) prochaines années, avec le PRMHH.



Principaux projets réalisés en 2024 ou en cours de réalisation :

- Appui au projet « De belles rives pour la Belle rivière » - CREDD;
- Participation financière et technique au projet « Fais partie de la bande » - UPA pour la restauration de bandes riveraines le long de plusieurs cours d'eau et lacs du territoire;
- Formation terrain avec des propriétaires privés membres du syndicat des producteurs de bois;
- Appui à la réalisation des plans directeurs de l'eau (PDE) des 2 organismes de bassins versants (OBV) de la région;
- Appui de la demande au «Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes» de la FFQ – CREDD;
- Soutien au projet de digue pour limiter la propagation de l'achigan à petite bouche du MELCCFP à Labrecque.

Les objectifs 2025 du service d'aménagement

Un projet de schéma d'aménagement et de développement pour 2025.

Un plan climat déposé au gouvernement pour approbation afin de permettre le début de la mise en œuvre.

Une mise en œuvre du PRMHH plus prononcée.

Poursuivre la mise en valeur et le développement de projets sur les terres publiques intramunicipales (TPI).



Photo © Félix Gauthier

QUATRIÈME PARTIE

ADMINISTRATION INCLUANT ÉVALUATION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE



Vente pour taxes

Chaque année, notre MRC doit procéder à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes, pour toutes ses municipalités membres, à l'exception des villes d'Alma, Desbiens et Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Il s'agit d'un travail important qui permet aux municipalités de recouvrer des taxes municipales en souffrance.

31 DOSSIERS EN RECOUVREMENT ont été reçus en 2024, à la MRC, de ses municipalités membres.

26 DOSSIERS ont pu être réglés avant la vente des immeubles, alors que dans les cinq (5) autres dossiers, les immeubles ont été cédés lors de la vente aux enchères tenue le 6 juin 2024.



Évaluation

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est doit préparer et s'assurer de la tenue à jour des rôles d'évaluation foncière de toutes ses municipalités membres à l'exception de ville d'Alma. Les rôles d'évaluation ont une durée de vie utile de trois (3) ans. En 2024, la MRC a connu une année particulièrement chargée avec le dépôt des rôles triennaux des 7 municipalités suivantes : Saint-Bruno, Sainte-Monique-de-Honfleur, Lamarche, Saint-Ludger-de-Milot, L'Ascension-de-Notre-Seigneur, Territoire non organisé (TNO) et Saint-Henri-de-Taillon.

16 585 UNITÉS D'ÉVALUATION pour les 13 municipalités.

4 286 CERTIFICATS DE MODIFICATION émis en 2024.

1 081 MUTATIONS IMMOBILIÈRES traitées en 2024.

EMBAUCHE D'UN TROISIÈME INSPECTEUR pour renforcer l'équipe et planifier la relève.



Greffe

Un des principaux rôles du service du greffe est de dresser les procès-verbaux de tous les actes et délibérations adoptés lors des séances du conseil de la MRC, cela avec le soutien des responsables des divers départements de l'organisation.

En 2024, le conseil de la MRC a adopté :
- **380 RÉSOLUTIONS;**
- **22 RÈGLEMENTS.**

Le service du greffe s'occupe également des demandes d'accès à l'information reçues du public, lesquelles doivent être traitées conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

8 DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION ont été traitées en 2024.

En 2024, le conseil de la MRC a notamment adopté le règlement numéro 345-2024, concernant le nouveau plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé de la MRC pour les années 2024 à 2031. Élaboré par la Régie de gestion des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) pour le compte des trois (3) MRC du Lac-Saint-Jean, ce PGMR lie toutes les municipalités locales jeannoises et comprend notamment un énoncé des orientations et des objectifs à atteindre en matière de récupération, de valorisation et d'élimination des matières résiduelles ainsi qu'une description des services à offrir pour atteindre ces objectifs. Un bel exemple de règlement ayant des impacts très concrets sur l'ensemble de la population!

Vue aérienne du cœur de la municipalité, Saint-Nazaire.

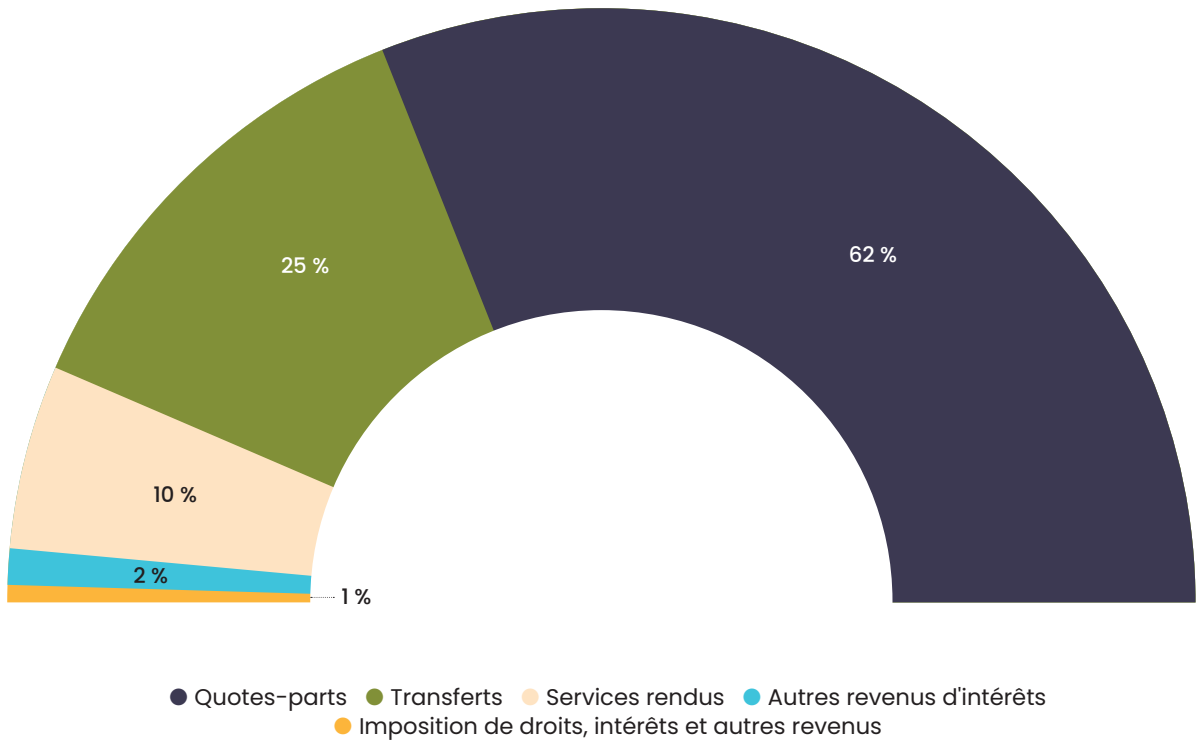
QUATRIÈME PARTIE

Finances

Le service des finances est responsable de la perception et de la garde de tous les deniers de la MRC, des quotes-parts et des taxes, notamment. Il tient également les livres de comptes dans lesquels sont inscrits les revenus et les dépenses de la MRC et prépare le budget annuel de l'organisation ainsi que son rapport financier annuel.

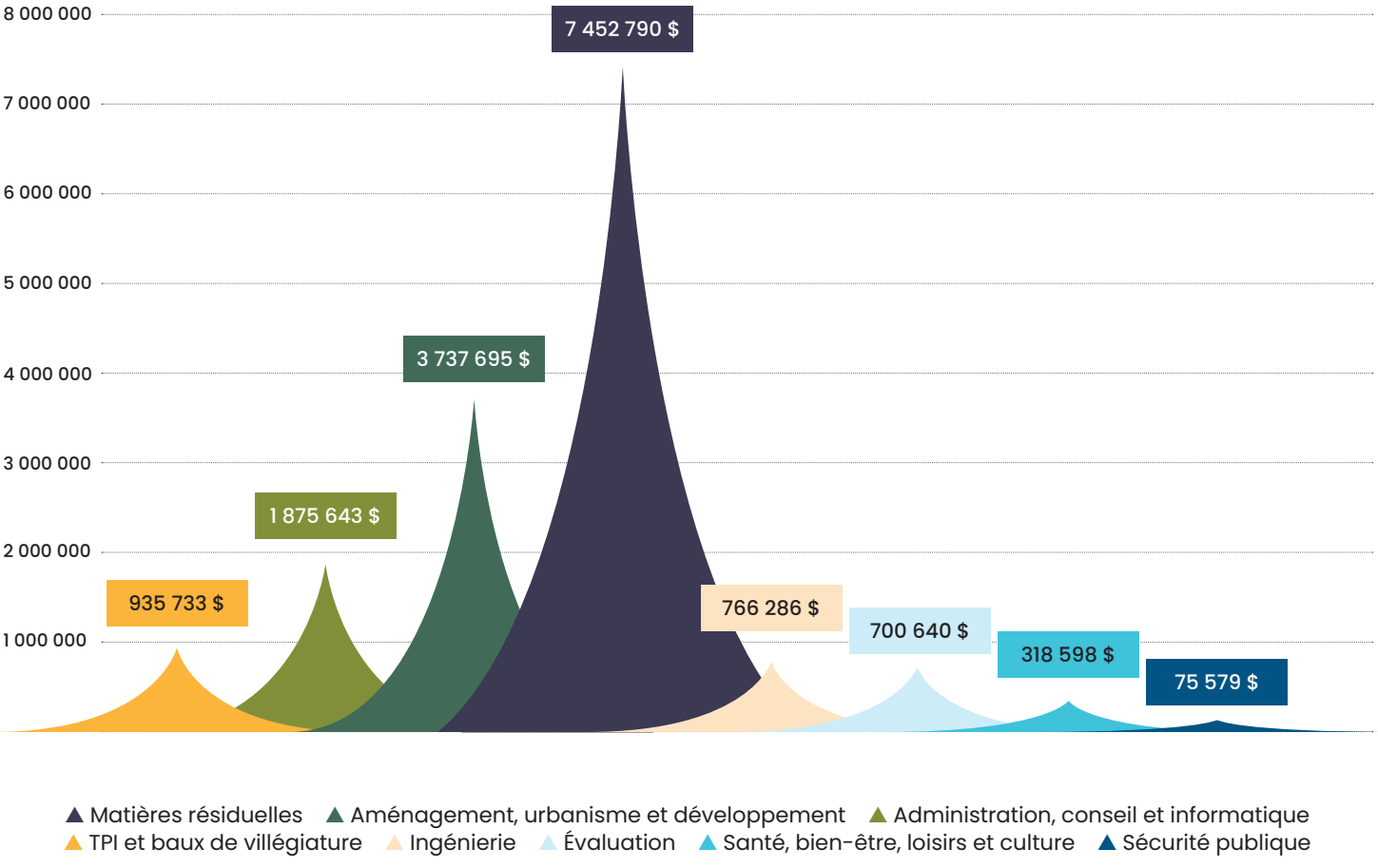
Revenus

PROVENANCE	2024	%
Quotes-parts	9 568 703 $	62 %
Transferts	3 910 923 $	25 %
Services rendus	1 563 223 $	10 %
Autres revenus d'intérêts	263 048 $	2 %
Imposition de droits, intérêts et autres revenus	163 820 $	1 %
TOTAL	**15 469 717 $**	**100 %**



Dépenses

DÉPARTEMENTS	2024
▲ Matières résiduelles	7 452 790 $
▲ Aménagement, urbanisme et développement	3 737 695 $
▲ Administration, conseil et informatique	1 875 643 $
▲ Terres publiques intramunicipales (TPI) et baux de villégiature	935 733 $
▲ Ingénierie	766 286 $
▲ Évaluation	700 640 $
▲ Santé, bien-être, loisirs et culture	318 598 $
▲ Sécurité publique	75 579 $
TOTAL	**15 862 964 $**



Comité de sécurité publique

Lors de la séance ordinaire du 13 février 2024, le conseil de la MRC a renouvelé l'entente relative à la fourniture de services de police par la Sûreté du Québec (SQ) pour le territoire de la MRC.

Celle-ci sera en vigueur jusqu'au 1er octobre 2033. Par cette entente, la MRC s'assure que son territoire bénéficie d'une couverture policière conformément à la Loi sur la police.

En tant que partie prenante de l'entente, la MRC participe aussi à sa mise en œuvre par l'entremise de son comité de sécurité publique (CSP). De concert avec les officiers de la SQ, ce comité fournit annuellement à celle-ci ses priorités d'intervention en matière de protection policière.

EN 2024, LE CSP A TENU CINQ (5) RENCONTRES.

LES PRIORITÉS D'ACTION DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC SONT ACTUELLEMENT LES SUIVANTES :

- **Priorité 1 :** Appliquer le modèle de police de proximité;
- **Priorité 2 :** Intervenir en matière de sécurité routière;
- **Priorité 3 :** Intervenir en matière de sécurité hors réseau routier;
- **Priorité 4 :** Intervenir en regard à la criminalité présente sur le territoire.

Comité de sécurité incendie

La MRC est responsable de la révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie par l'entremise de son comité incendie. La couverture du territoire est assurée par les deux (2) régies incendies, Nord et Sud, ainsi que par le service de prévention des incendies de la Ville d'Alma.

Lors de la séance ordinaire du 11 juillet 2023, le conseil de la MRC a adopté la deuxième révision de son schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour une durée de 10 ans. Ce schéma assure une couverture et une réponse optimales en cas d'urgences en matière de protection incendie.



Vue de la terrasse de l'hôtel de ville avec l'ancienne cloche de pompier, Desbiens.

PROGRAMMES D'AIDE À L'HABITATION



Résultat d'une entente avec la Société d'habitation du Québec (SHQ), la MRC de Lac-Saint-Jean-Est livre sur son territoire les programmes de cette dernière, destinés à l'amélioration de l'habitat des clientèles admissibles. Par cette entente, la MRC est notamment responsable de l'administration des programmes suivants :

Programme d'adaptation de domicile (PAD)

Le PAD de la SHQ vise à aider les personnes vivant avec un handicap, ayant des limitations dans leurs activités quotidiennes, en rendant leur logement plus accessible. Ce programme aide les propriétaires à financer des travaux d'adaptation dans un domicile.

Montant total financé en 2024 : 586 065 $.

Programme RénoRégion (PRR)

Le PRR a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à faible revenu qui vivent en milieu rural. L'aide permet la réalisation de travaux visant à corriger les défectuosités majeures pouvant affecter leur résidence.

Montant total financé en 2024 : 126 823 $.

Programme Petits établissements accessibles (PEA)

Le programme PEA souhaite améliorer l'accessibilité des personnes vivant avec un handicap ou à mobilité réduite aux petits établissements. Seuls les propriétaires et les locataires d'établissements commerciaux, d'affaires et de réunion, qui ne sont pas soumis à une obligation légale en matière d'accessibilité, peuvent se prévaloir de ce programme.

Aucun dossier réalisé en 2024.

Programme d'amélioration des maisons d'hébergement (PAMH)

Le volet Rénovation du PAMH s'adresse aux organismes responsables de maisons d'hébergement temporaire destinées aux femmes et à leurs enfants, qui sont victimes de violence familiale, ou aux jeunes de 30 ans ou moins confrontés à la même situation.

Aucun dossier réalisé en 2024.

QUATRIÈME PARTIE

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET VITALITÉ DU MILIEU



Le développement local et régional figure parmi les responsabilités qui reviennent aux MRC du Québec. Aussi, les projets et les activités qu'a initiés ou soutenus notre MRC en 2024 se sont déployés à plusieurs échelles. D'abord au niveau local, où la MRC a collaboré avec les municipalités à la réalisation de leurs initiatives locales. Puis au niveau supralocal ou territorial, où une diversité d'acteurs du développement se sont concertés dans le cadre de démarches structurantes pour mettre en place des activités et des projets.

Tables de concertation auxquelles nous avons participé en 2024

- Table de concertation régionale sur le patrimoine religieux;
- Table de concertation des aînés Lac-Saint-Jean-Est;
- Table de concertation Culture Saguenay—Lac-Saint-Jean;
- Comité de pérennité des OSBL d'habitation pour aînés;
- Table de concertation en immigration;
- Comité des Saines habitudes de vie;
- Table des partenaires en promotion prévention;
- Table de lutte à la pauvreté et à l'inclusion sociale;
- Comité intersectoriel pour les services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE).

Soutien aux projets et aux activités de développement local en 2024

- Les comités pour la requalification des églises (Lamarche, Saint-Henri-de-Taillon, Saint-Bruno et Hébertville-Station);
- Animation du comité touristique du secteur sud;
- Organisation du colloque sur les environnements favorables à la santé dans LSJE;
- Organisation de la campagne « Jeune depuis plus longtemps »;
- Organisation de la campagne « Un kiosque près de chez moi »;
- Veille sur les programmes et la diffusion d'informations stratégiques aux municipalités.

Développement territorial et autres engagements

- Gestion et renouvellement de l'entente de développement culturel (EDC);
- Entente sectorielle en agroalimentaire;
- Dépôt d'une demande collective au programme Municipalité amie des aînés (MADA);
- Entente en immigration;
- Animation des rencontres des directions générales des municipalités;
- Représentations au conseil de la MRC ainsi que sur les différents comités de travail.



Dôme des As (équipe de hockey), Desbiens.

Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 2

MUNICIPALITÉS	NOMBRE DE PROJETS PRÉSENTÉS EN 2024	CONTRIBUTIONS FRR 2024	INVESTISSEMENTS TOTAUX PROJETS ACCEPTÉS EN 2024
Alma	3	157 770,00 $	237 446,00 $
Desbiens	4	176 356,02 $	186 383,32 $
Hébertville	7	262 220,98 $	383 436,00 $
Hébertville-Station	3	288 442,71 $	366 654,28 $
Labrecque	2	66 342,88 $	84 584,86 $
Lamarche	2	133 690,14 $	84 584,86 $
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	1	103 461,10 $	250 783,77 $
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	2	291 924,00 $	872 225,00 $
Saint-Bruno	1	193 032,30 $	269 994,00 $
Saint-Gédéon	1	173 316,00 $	232 047,52 $
Saint-Henri-de-Taillon	2	264 826,72 $	2 606 494,85 $
Saint-Ludger-de-Milot	2	98 798,52 $	127 501,82 $
Saint-Nazaire	1	52 119,69 $	66 909,69 $
Sainte-Monique-de-Honfleur	1	132 082,00 $	273 688,00 $
TOTAUX	**32**	**2 394 383,06 $**	**6 042 733,97 $**

12
RENCONTRES DU COMITÉ DES PROJETS STRUCTURANTS

6
MEMBRES DU COMITÉ DES PROJETS STRUCTURANTS

Nouvelle politique culturelle

Dans la foulée de l'adoption de la première politique culturelle de son histoire, en octobre 2023, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a réalisé quelques actions importantes en 2024 pour soutenir la culture et ses acteurs sur son territoire. D'abord, lors du lancement de la politique culturelle, auquel plusieurs partenaires du monde municipal, culturel et communautaire ont assisté, un appel à projets a été lancé. À terme, l'exercice aura permis de financer les huit (8) projets culturels suivants, portés par une belle diversité d'acteurs.

PROMOTEUR	TITRE DU PROJET	MONTANT ACCEPTÉ	COÛT TOTAL DES PROJETS
Centre Bang I Charles Sagalane	Forêt littéraire	5 500 $	44 000 $
L'Académie des Porteurs de musique	Guide pour le parent du musicien : initiation à la musique	5 500 $	8 000 $
Municipalité de Sainte-Monique-de-Honfleur	Pièce de théâtre « La route des légendes »	3 500 $	38 935 $
Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur	Symposium artistique	3 500 $	8 150 $
Municipalité de Labrecque	Numérisation et exposition de photos historiques	3 500 $	5 000 $
Langage Plus	Le poste d'écoute de l'Agora +	3 500 $	4 761 $
IQ L'Atelier I Imprévu improvisation	Projet «Nostalgie» dans les résidences pour aînés	5 500 $	6 500 $
IQ L'Atelier	Projet spécial Camp Multi-Arts	3 500 $	5 900 $
TOTAL		**34 000 $**	**121 246 $**

L'entente de développement culturel, d'où vient cette nouvelle politique culturelle, aura également permis cette année de compléter l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Une fois officiellement adopté et accessible, cet inventaire permettra notamment aux professionnels du monde municipal d'être informés à ce sujet, et ainsi de protéger et valoriser ce patrimoine au cœur de nos communautés.



Lancement de la Politique culturelle de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Activité golf lors de la Fête des nouveaux résidents, Club de golf Lac-Saint-Jean, Saint-Gédéon.

Programme d'appui aux collectivités

Le Programme d'appui aux collectivités (PAC), un programme d'aide financière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), vise à accroître la capacité des collectivités à être plus accueillantes et inclusives. Avec d'autres programmes du MIFI, il a plus spécifiquement pour objectifs de favoriser l'attraction, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes et d'autres minorités ethnoculturelles, afin qu'elles participent pleinement, en français, à la prospérité du Québec.

Ainsi, financée par le PAC (2022-2025), la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a continué en 2024 à déployer son Plan d'action d'accueil, d'intégration et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles à la vie économique et socioculturelle du Lac-Saint-Jean, de concert avec les deux autres MRC du Lac-Saint-Jean.

6 MUNICIPALITÉS ACTIVES
dans la sensibilisation et la réalisation d'activités de rapprochement interculturel.

2 COMITÉS D'ACCUEIL
créés pour favoriser l'établissement des personnes immigrantes dans les municipalités.

54 ACTIVITÉS
de rapprochement interculturel réalisées ou financées.

23 FORMATIONS OFFERTES
à l'ensembles des acteurs du territoire LSJE.

17 RENCONTRES
du comité de pilotage de la table régionale en immigration.

Fête du basketball, Centre Mario-Tremblay, Alma.



QUATRIÈME PARTIE

SERVICE D'INGÉNIERIE



Vue aérienne de la municipalité de Labrecque.

Le service technique en ingénierie (STI) offert par la MRC aux municipalités clientes est conçu pour accompagner les collectivités dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure, en mettant à leur disposition une expertise technique couvrant plusieurs volets essentiels au bon déroulement des projets municipaux.

Soutien à la planification des projets

La MRC offre une assistance dans la préparation et la planification des projets en aidant les municipalités à naviguer à travers les différents programmes de subvention disponibles. Cela inclut la préparation des demandes d'aide financière, l'estimation des coûts de projet et le soutien à la soumission des dossiers nécessaires pour accéder à des financements publics.

Soutien technique

La MRC met à disposition son expertise pour la réalisation d'avis techniques, la réalisation de relevés d'arpentage ainsi que l'inspection des ponceaux et des chaussées. Elle accompagne également les municipalités dans le processus d'appel d'offres pour des services professionnels.

Réalisation de projets

La MRC soutient les municipalités dans la préparation des plans et devis nécessaires à la construction d'infrastructures. Elle assure également la surveillance de chantiers afin de garantir le bon déroulement des travaux et la conformité avec les normes et les exigences définies.

Gestion des actifs

Enfin, la MRC offre un accompagnement dans la gestion des actifs municipaux. Elle aide les municipalités à élaborer leur plan de gestion des actifs en eau, qui vise à assurer une gestion durable et optimale des ressources, tout en anticipant les besoins d'entretien ou de remplacement à long terme.



Parc de skateboard, Desbiens.

Statistiques

2 500

HEURES DE SURVEILLANCE DE CHANTIERS

1 500

HEURES EN GESTION DE PROJETS

+ 30

PROJETS RÉALISÉS, DE PETITES ET GRANDES ENVERGURES

2

FINANCEMENTS IMPORTANTS OBTENUS POUR LA RÉALISATION DE 2 PROJETS DE GRANDE ENVERGURE EN 2025

Faits saillants 2024

Quelques projets réalisés en 2024

Saint-Ludger-de-Milot
Avenue Lévesque



Réfection des infrastructures

Envergure du projet : 1 M $

Aide financière : Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Description sommaire du projet : Réalisation des plans et devis, ainsi que la surveillance dans ce projet de remplacement des infrastructures urbaines (eau potable, égout pluvial et égout sanitaire) et de la chaussée sur l'avenue Lévesque (environ 230 mètres).

Hébertville-Station
Rue Saint-Wilbrod



Réfection conduite d'aqueduc

Envergure du projet : 300 000 $

Aide financière : Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Description sommaire du projet : Réalisation des plans et devis, ainsi que la surveillance dans le cadre de ce projet de remplacement de la conduite d'aqueduc débutant à la limite municipale d'Hébertville-Station et de Saint-Bruno, sur la rue Saint-Wilbrod (environ 635 mètres).



Plan d'intervention en infrastructures routières locales

Réalisation du Plan d'intervention en infrastructures routières locales permettant aux municipalités d'avoir accès à des subventions importantes pour la réfection des routes locales (classes 1 et 2) et des ponceaux.

Aide financière variant de 70 % à 85 %.

Saint-Nazaire



Conception et aménagement d'un parc de planche à roulettes

Envergure du projet : 200 000 $

Aide financière : Programme Fonds Région et Ruralité (Volet 2).

Description sommaire du projet : Accompagnement de la municipalité de Saint-Nazaire dans la rédaction de l'appel d'offres pour l'obtention de services professionnels pour l'aménagement d'un parc de planche à roulettes, au cœur de la municipalité. La surveillance du chantier a également été réalisée par le STI.

Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
Rue Saint-André



Réfection rue Saint-André

Envergure du projet : 2,5 M $

Aide financière : Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU).

Description sommaire du projet : Réalisation de la surveillance des travaux de réfection des infrastructures urbaines de la rue Saint-André, entre les rues Saint-Basile et Saint-Jean-Baptiste. Les travaux comprenaient le remplacement des réseaux existants, l'ajout d'un réseau d'égout pluvial et le remplacement de la structure de chaussée, des bordures et des trottoirs.

Lamarche



Aménagement de bornes de recharge

Envergure du projet : 48 000 $

Aide financière : Programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge (Hydro-Québec).

Description sommaire du projet : Réalisation des plans et surveillance lors de l'aménagement de quatre (4) bornes de recharge sur le chemin du Quai, près du Camping et de la Marina Tchitogama à Lamarche.

Prévisions budgétaires préliminaires annuelles - Routes et ponceaux (classes 1 et 2)

ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	TOTAL
31 356 453 $	22 249 852 $	9 977 797 $	**63 584 102 $**

QUATRIÈME PARTIE

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

En développement depuis 2019, le service des technologies de l'information (STI) offre aux 13 municipalités participantes un ensemble complet de services allant de la configuration des postes de travail au service-conseil, en passant par la cybersécurité, l'architecture réseau, la gestion de serveurs et la virtualisation, pour ne nommer que ceux-là. Au cours des dernières années, le parc informatique municipal a connu une croissance marquée, ayant plus que doublé depuis sa création en 2019, tant en nombre d'équipements qu'en complexité des environnements supportés.

En 2024, le STI de la MRC a poursuivi son rôle stratégique d'appui aux municipalités membres, en leur offrant un soutien technologique structuré et adapté à leurs besoins grandissants, tout en assurant la stabilité, la sécurité et l'évolution technologique de leurs infrastructures numériques. Parmi les réalisations marquantes de l'année :

Renforcement de la cybersécurité

Mise en place de solutions de protection renforcées, incluant des systèmes de détection d'intrusions, une politique de gestion des accès, une segmentation réseau accrue et des formations de sensibilisation pour le personnel municipal.

Migration vers des solutions infonuagiques

Plusieurs municipalités ont été accompagnées dans leur transition vers des plateformes dans le nuage (notamment pour la gestion documentaire et la messagerie), améliorant l'accessibilité, la résilience et la collaboration interservices.

Modernisation du parc informatique

Plus de 200 équipements désuets ont été remplacés par des appareils performants et compatibles avec les technologies actuelles. Cette modernisation favorise la productivité du personnel et réduit les interruptions de service.

Centralisation des STI

Un guichet unique pour le soutien technique a été mis en place, facilitant la gestion centralisée des demandes et assurant un suivi rigoureux des interventions grâce à des outils de billetterie.

Déploiement de la télémétrie

En 2024, le STI a également introduit beaucoup de solutions de télémétrie pour le suivi en temps réel de l'état des équipements et des réseaux municipaux, permettant une détection proactive des défaillances et une optimisation continue des performances.

Les municipalités de Desbiens, Hébertville, Héberville-Station, Labrecque, Lamarche, L'Ascension-de-Notre-Seigneur, Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, Saint-Bruno, Saint-Gédéon, Saint-Henri-de-Taillon, Saint-Ludger-de-Milot, Saint-Nazaire et Sainte-Monique-de-Honfleur ont ainsi pu bénéficier de ces initiatives consolidant une infrastructure informatique robuste, sécuritaire et évolutive, pavant la voie au renforcement de la collaboration intermunicipale.



Priorités stratégiques 2025

Renforcement de la sécurité informatique.

Gestion électronique des documents et archivage intelligent des données.

Amélioration du système de sauvegarde et des archives.

Modernisation des serveurs et de l'infrastructure de stockage.

Refonte de l'environnement de surveillance pour améliorer notre réactivité face aux incidents techniques.

Virtualisation accrue des serveurs pour optimiser l'utilisation des ressources, améliorer la flexibilité et simplifier la gestion de l'infrastructure.

Mise en conformité avec les réglementations et les plus hautes normes réglementaires en matière de protection des données et de sécurité.

Renforcement des capacités du réseau de fibre optique.

SUIVEZ-NOUS!

mrclacsaintjeanest.qc.ca

MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST

MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST
625, RUE BERGERON OUEST
ALMA (QUÉBEC) G8B 1V3
TÉLÉPHONE : 418-668-3023
TÉLÉCOPIEUR : 418-668-5112